

[Accueil](#)[Revenir à l'accueil](#)[Collection](#)[Œuvre : Decameron](#)[Collection](#)[Structuration](#)  
[Corpus : Éditions en langue française - Décaméron](#)[Collection](#)[Édition : 1552](#)  
[Guillaume Rouillé](#) [Decameron](#)[Collection](#)[Exemplaire : 1552](#) [Guillaume Rouillé](#)  
[Décaméron Marciana](#)[Item](#)[Texte : 1552](#) [Guillaume Rouillé](#) [Décaméron](#) [Dédicace](#)  
[française](#)

## **Texte : 1552 Guillaume Rouillé Décaméron Dédicace française**

**Auteurs : Boccace ; Le Maçon, Antoine-Jean  
(traducteur)**

### **Informations générales**

TitreTexte : 1552 Guillaume Rouillé Décaméron Dédicace française  
Cadre du projetMaster Ca' Foscari 2019-2020

### **Les pages**

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

5 Fichier(s)

### **Les mots clés**

[dédicace](#)

### **Relations entre les documents**

Ce document n'a pas de relation indiquée avec un autre document du projet.□

### **Transcription du texte**

TranscriptionA treshaulte et tresillustre Princesse Marguerite de France seur  
unique du Roy, Royne de Navarre, Duchesse d'Alençon, & de Berry, Antoine le  
Maçon conseiller dudict seigneur, Receveur general de ses finances en  
Bourgoigne, Tresorier de l'extraordinaire de ses guerres, & vostre treshumble  
secretaire, perpetuelle felicité.

S'il vous souvient (ma Dame) du temps que vous feistes sejour de quatre ou cinq  
moys à Paris, durant lequel vous me commandastes (me voyant venu nouvellement  
de Florence, ou j'avoie sejourné un an entier) vous faire lecture d'aucunes  
nouvelles du Decameron de Bocace, apres laquelle il vous pleut me commander de  
traduire tout le livre en nostre langue Françoisse: m'asseurant qu'il seroit trouvé  
beau, & plaisant, je vous fey lors responce que je sentoye mes forces trop foybles

pour entrepren {A 2 v°} dre une telle oeuvre. Et mes raisons estoient, que Bocace avoit esté (comme j'ay tousjours ouy dire aux plus sçavans) l'homme de toute l'Italie qui a par adventure le mieux escrit en sa langue que nul autre fit oncques, voyre, jusques à soustenir que Ciceron, ne Demostene n'avoient point mieux, ne plus proprement, & aysement parlé, l'un en Latin, & l'autre en Grec, que Bocace avoit fait en Tuscan, & d'avantage, j'avoys ouy dire à plusieurs de sa nation qu'ilz ne pouvoient penser, ne croire, qu'il fust possible qu'on le sceust bien traduire en François, ne dire tout ce qu'il avoit dit: mesme ayans veu par cy devant quelque telle quelle traduction d'aucuns qui se sont vouluz mesler de le traduire, qui y ont si tresmal besogné qu'il n'est possible de plus. Et eux pensans qu'icelle traduction fust le mieux qu'on eust sceu escrire en François, ont voulu aussi inserer, qu'on ne l'eust sceu mieux rendre en nostre langue qu'il estoit en ladicte traduction: Avecques ce je confesseray certes, qu'en ce temps là trop plus qu'à ceste heure mon opinion estoit, que nostre langue ne fust si riche de termes, & vocables, comme la leur. Apres cela ma principale (ce me semble) & plus raisonnable excuse estoit, la cognoissance que j'avoys de moymesmes qui suis natif du païs de Daulphiné, ou le langage maternel est trop eslongné du bon François & qui n'avoys encores jamais pensé à traduire aucune chose, sçachant tres- {A 3 r°} bien que je ne sçauroye si bien faire, que je n'en receusse plutost blasme que louange, veu mon estat & profession qui requierent employer le temps à autre chose qu'à traduyre livres: Toutesfois, ma Dame, il ne vous pleut recevoir aucune de mes excuses, & me remonstrastes qu'il ne falloit point que les Tuscans fussent en telle erreur de croire, que leur Bocace ne peust estre représenté en nostre langue, aussi bien qu'il est en la leur, estant la nostre devenuë si riche, & copieuse, depuis l'advenement à la couronne du Roy vostre frere, qu'on n'a jamais escrit aucune chose en autres langues qui ne se puisse bien dire en ceste cy: demourant vostre volonté arrestée que je le traduyssis quand j'en auroye le loysir. Quoy voyant & desirant toute ma vie faire plus, si je pouvoye, que le possible pour vous obeïr, je commençay de là à quelque temps à traduyre une desdictes nouvelles, puis deux, puis trois, & finalement jusques au nombre de dix, ou douze, des plus belles que je sceu choisir: lesquelles je laissay voir apres, tant à ceux de la nation Tuscanne, que de la nostre, qui tous me firent acroire qu'elles estoient (sinon bien) au moins tresfidellement traduites. Parquoy me laissant ainsi doucement tromper (si tromperie y a) je me suis depuis mis à le commencer par un bout, & le finir par l'autre: ayant en toute ma traduction prins peine de ne dire en nostre lan {A 3 v°} gue plus ne moins que Bocace a fait en la sienne. En quoy vous pouvez estre assurée, ma Dame, que le desir d'en recevoir aucune louenge n'a tant eu de force à le me faire commencer & achever, comme le seul commandement qu'il vous a pleu me'n faire par plusieurs fois: Mais quand je l'ay depuis veu, & reveu pour le cuidier faire mettre en lumiere, je suis entré en un doubte, comme Bocace mesmes entra en plusieurs, pensant certainement qu'il s'en trouvera bien quelques uns entre ceux qui ne servent en ce monde que de reprendre les oeuvres d'autrui, ou si mieux ne sçavent, s'en mocquer plutost qu'ilz ne sçauroient imiter ceux qu'ilz reprennent, & pareillement quelques femmes desdaigneuses, & succrées qui s'esbairont (s'ilz se mettent à lire, ou escouter tout le livre, trouvant, peut estre, en quelques lieux aucunes nouvelles, qui sont follastres, & plaisantes) comment moy tant chargé de gros affaires publiques, me suis amusé à les traduyre. Autres diront, puis que je me vouloye mesler de traduyre d'Italien en François, que j'eusse mieux fait d'employer le temps à quelque autre oeuvre de plus grand fruict. A quoy je vueil bien respondre, & assurer les premiers, que je n'y ay jamais consommé jour ne heure, si ce n'a esté ou pour vous obeïr, ou pour quelquefois

recréer l'entendement, & que quant les affaires ont duré, & qu'on m'a fait cest honneur de m'y employer, {A 4 r°} j'ay laissé reposer cest oeuvre, & me suis parforcé de faire mon devoir en ce que j'ay manié au contentement du Roy, & de ses principaux ministres. Et quant aux autres qui voudront dire, que je devoye despendre le temps à traduyre quelque autre livre de plus grand fruit, j'emploieray pour moy en cest endroit, ce que Bocace dit au proesme de sa quatriesme journée, & à la conclusion de son livre ou je les remet. Les asseurant bien qu'ilz ne veirent par aventure de leur vie oeuvre de plaisir d'ou l'on peust plus cueillir de fruit qu'on fera de ceste cy, s'ilz l'y veullent bien chercher: aussi qu'en voudra faire mal son proffit, le livre ne les en gardera point. Mais s'il vous plaist, ma Dame (puis que le tout provient de vostre commandement & bon vouloir) faire tant de bien à Bocace qui a fait le livre, & à moy, qui l'ay traduit par vostredict commandement, tant d'honneur que d'avouër ledict livre pour bon & digne d'estre veu par tout, vous clorrez la bouche à tous ceux qui voudront mesdire de Bocace, & se mocquer de moy: qui detant moins me soucieray de leur presumptueux, & temeraire parler, comme plus j'estime, & hault louë vostre bon jugement, accompagné de l'auctorité, & grandeur de vostre tant favorable protection, soutien, & adveu: soubz la conduite desquelz nostre Florentin va asseurement commencer à parler le commun langage François ainsi que vous orrez presentement.

Transcripteur.riceMeschini, Giada

Chargé.e de la révisionLagnena, Michela

## Analyse du péritexte

Dédicataire(s)De Navarre, Marguerite

Signature du péritexteLe Maçon, Antoine-Jean

## Analyse de la nouvelle

Lieux communs

- Eloge
- Modestie

## Informations sur la notice

ÉditeurÉquipe Tragiques Inventions, Magda Campanini (Univ. Ca' Foscari-Venezia), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle)

Mentions légalesFiche : Équipe Tragiques Inventions, Madga Campanini (Université Ca' Foscari), Anne Réach-Ngô (UHA, IUF) ; EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution - Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR)

Dernière mise à jour de la notice25/05/2020

Notice créée par [Giada Meschini](#) Notice créée le 12/03/2020 Dernière modification le 29/03/2023



la teste enuironne  
ue soymesme haue  
deuoir defaut,  
mné que couronne.

AUX LE-  
RS.

te belle leçon  
iche edifice,  
ynôstre Maçon,  
par son service,  
oins n'est son office  
res translater,  
& compter:  
uce recongneu,  
aire escouter,  
uce remenn.



3  
A TRESHAVLTE  
ET TRESILLVSTRE PRIN  
cesse Marguerite de France seur vniue du  
Roy, Royne de Nauarre, Duchesse d'Alençon,  
& de Berry, Antoine le Maçon conseiller  
du dict seigneur, Receueur general de ses fi-  
nances en Bourgoigne, Tresorier de l'extraor-  
dinaire de ses guerres, & vostre treshumble  
secretaire, perpetuelle felicité.



IL VOVS souuient (ma  
Dame) du temps que vous  
feistes seiour de quatre ou  
cinq moys à Paris, durant  
lequel vous me commanda-  
tes (me voyant venu nou-  
uellement de Florence, ou i'auoye seiourné  
vn an entier) vous faire lecture d'aucunes  
nouuelles du Decameron de Bocace, apres  
laquelle il vous pleut me commander de tra-  
duire tout le liure en nostre langue Françoy-  
se: m'assurant qu'il seroit trouué beau, &  
plaisant, ie vous fey lors responce que ie sen-  
toye mes forces trop foybles pour entrepre-

2 2

411

4  
dre vne telle œuvre. Et mes raisons estoient,  
que Bocace auoit esté (comme i'ay tousiours  
ouy dire aux plus sçauans) l'homme de toute  
l'Italie qui a par aduenture le mieux escrit  
en sa langue que nul autre fit oncques, voy-  
re, iusques à soustenir que Ciceron, ne Demo-  
stene n'auoient point mieux, ne plus pro-  
prement, & aysement parlé, l'vn en Latin, &  
l'autre en Grec, que Bocace auoit fait en Tu-  
scan, & d'auantage, i'auoys ouy dire à plu-  
sieurs de la nation qu'ilz ne pouuoient pen-  
ser, ne croire, qu'il fust possible qu'õ le sceust  
bien traduire en François, ne dire tout ce  
qu'il auoit dit: mesme ayans veu par cy de-  
uant quelque telle quelle traduction d'aucuns  
qui se sont vouluz mesler de le traduire, qui  
y ont si tresmal besogné qu'il n'est possible  
de plus. Et eux pensans qu'icelle traduction  
fust le mieux qu'on eust sceu escrire en Fran-  
çois, ont voulu aussi inferer, qu'on ne l'eust  
sceu mieux rendre en nostre langue qu'il  
estoit en ladicte traduction: Auecques ce ie  
confesseray certes, qu'en ce temps là trop  
plus qu'à ceste heure mon opinion estoit, que  
nostre langue ne fust si riche de termes, & vo-  
cables, comme la leur. Apres cela ma princi-  
palle (ce me semble) & plus raisonnable excu-  
se estoit, la cognoissance que i'auoye de moy-  
mesmes qui suis natif du pais de Daulphiné  
ou le langage maternel est trop eslongné du  
bon François & qui n'auoye encores iamais  
pensé à traduire aucune chose, sçachant tres-

bien que ie ne sçauoye si  
en receulle plusost blafme q  
mes en ar & profersion qui res  
lures: Toutefois, ma Dame, il  
recevoir aucune de mes excuses  
maies qu'il ne falloir point que  
sullent en telle erreur de croire,  
Bocace ne peust estre representé e  
que, ains bien qu'il est en la leu  
tre deuenue si riche, & copieu  
vement à la couronne du Ro  
re, qu'on n'a iamais escrit auc  
autres langues qui ne se puisse  
cette cy: demourant vostre ve  
que ie le traduyssie quãd i'en a  
in. Quoy voyant & desirant  
faire plus, si ie pouuoye, que le  
vray obeir, ie commençay  
temps à traduyre vne desdi  
puis deux, puis trois, & finab  
au nombre de dix, ou douze,  
que ie sceu choisir: lesquelles  
apres, tant à ceux de la nation  
de la nostre, qui tous me firent  
en estoient (sinon bien) au mo  
ment traduites. Parquoy m  
doutement tromper (si tromp  
suis depuis mis à le commença  
& le finir par l'autre: ayant e  
dation prins peine de ne dire

bien que ie ne scauroye si bien faire, que ie  
n'en receusse plustost blafme que louage, veu  
mon estat & profession qui requierent em-  
ployer le temps à autre chose qu'à traduyre  
liures: Tontesfois, ma Dame, il ne vous pleut  
recevoir aucune de mes excuses, & me remō-  
traies qu'il ne falloir point que les Tuscans  
fussent en celle erreur de croire, que leur Bo-  
cace ne peust estre representé en nostre lan-  
gue, aussi bien qu'il est en la leur, estant la no-  
tre deuenue si riche, & copieuse, depuis l'ad-  
uenement à la couronne du Roy vostre fre-  
re, qu'on n'a iamais escrit aucune chose en  
autres langues qui ne se puisse bien dire en  
celle cy: demourant vostre volenté arrestée  
que ie le traduyssie quād i'en auroye le loy-  
sir. Quoy voyant & desirant toute ma vie  
faire plus, si ie pouuoye, que le possible pour  
vous obeir, je commençay de là à quelque  
temps à traduyre vne desdictes nouuelles,  
puis deux, puis trois, & finalement iusques  
au nombre de dix, ou douze, des plus belles  
que ie sceu choyir: lesquelles ie laissay voir  
apres, tant à ceux de la nation Tuscanne, que  
de la nostre, qui tous me firent accroire qu'el-  
les estoient (sinon bien) au moins tresfidellem-  
ment traduites. Parquoy me laissant ainsi  
doucelement tromper (si tromperie y a) ie me  
suis depuis mis à le commencer par vn bout,  
& le finir par l'autre: ayant en toute ma tra-  
duction prins peine de ne dire en nostre lan-

6  
que plus ne moins que Bocace a fait en la  
tienne. En quoy vous pouuez estre assuree,  
ma Dame, que le desir d'en receuoir aucune  
louenge n'a tant eu de force à le me faire com-  
mencer & acheuer, comme le seul comman-  
dement qu'il vous a pleu me'n faire par plu-  
sieurs fois: Mais quand ie l'ay depuis veu, &  
reueu pour le cuider faire mettre en lumiere,  
ie suis entré en vn doute, comme Bocace  
mesmes entra en plusieurs, pensant certaine-  
ment qu'il s'en trouuera bien quelques vns  
entre ceux qui ne seruent en ce monde que de  
repandre les œures d'autruy, ou si mieux  
ne sçauent, s'en moquer plusloft qu'ilz ne  
sçauoient imiter ceux qu'ilz reprennent, &  
pareillement quelques femmes desdaigneu-  
ses, & succrées qui s'esbairont (s'ilz se met-  
tent à lire, ou escouter tout le liure, trouuâs,  
peut estre, en quelques lieux aucunes nouuel-  
les, qui sont follastres, & plaisantes) commēt  
moy tant chargé de gros affaires publiques,  
me suis amusé à les traduyre. Autres diront,  
puis que ie me vouloye mester de traduyre  
d'italien en François, que i'eusse mieux fait  
d'employer le temps à quelque autre ceure  
de plus grād fruiet. A quoy ie vueil biē respō-  
dre, & assurer les p̄miers, que ie n'y ay iamais  
cōsummé iour ne heure, si ce n'a esté ou pour  
vous obeir, ou pour quelquefois recreer l'en-  
tēdemēt, & que quāt les affaires ont duré, &  
qu'on m'a fait cest hōneur de m'y employer,  
i'ay

J'ay laissé reposer cest œuvre, & me suis par-  
forcé de faire mô deuoir en ce que i'ay manié  
au côtétemēt du Roy, & de ses principaux mi-  
nistres. Et quant aux autres qui voudront di-  
re, que ie deuoye despēdre le tēps à traduyre  
quelque autre liure de plus grād fruiēt, i'em-  
ploieray pour moy en cest endroit, ce que Bo-  
cace dit au proesme de son liure ou ie les re-  
mēt. Les assuret bien qu'ilz ne veirent par  
auēture de leur vie œuvre de plaisir d'ou l'on  
peust plus cueillir de fruiēt qu'on fera de ce-  
ste cy, s'ilz l'y veullēt bien chercher: aussi q'en  
voudra faire mal son profit, le liure ne les  
en gardera point. Mais s'il vous plaist, ma  
Dame (puis que le tout prouiet de vostre cō-  
mandemēt & bon vouloir) faire tant de bien  
à Bocace qui a fait le liure, & à moy, qui l'ay  
traduiēt par vostre dict cōmādemēt, tāt d'hō-  
neur que d'auouēt ledict liure pour bon & di-  
gne d'estre veu par tout, vous clorrez la bou-  
che à tous ceux qui voudront me dire de Bo-  
cace, & se moquer de moy: qui de tant moins  
me soucieray de leur presumptueux, & teme-  
raire parler, cōme plus i'estime, & hault louē  
vostre bon iugemēt, accōpagné de l'auctori-  
té, & grandeur de vostre tant favorable pro-  
tection, soustien, & adueu: soubz la cōduicte  
desquelz nostre Florentin va assurement  
commencer à parler le cōmun langage Fran-  
çoys ainsi que vous orrez presentement.

ains que Bocace a fait  
quoy vous pouuez estre  
que le desir d'en reuenir  
a tant eu de force à le ma-  
acheuer, comme le seul  
u'il vous a pleu me n'faire  
Mais quand ie l'ay depu  
ar le cuider faire mettre  
tré en vn doubte, comme  
ntra en plusieurs, pensant  
l s'en trouuera bien quel-  
qui ne seruent en ce mou-  
les œuvres d'autruy, ou  
t, s'en moquer plusieurs  
imiter ceux qu'ilz repre-  
nt quelques femmes de  
rées qui s'esbairont (s'ilz  
ou escouter tout le liure, &  
en quelques lieux aucunes  
t follastres, & plaisantes  
chargé de gros affaires pub-  
usé à les traduyre. Autres  
me vouloye meller de  
Françoys, que i'eusse mis  
le temps à quelque autre  
fruiēt. A quoy ie vueil  
rer les pmiers, que ie n'y ay  
our ne heure, si ce n'a esté  
ou pour quelques fois re-  
que quāt les affaires ont  
dict cest hōneur de m'y con-